

besoin sera, publié au *Messenger de Tahiti* et inséré au *Bulletin officiel* des Établissements.

Papeete, le 29 août 1879.

Signé : F. PLANCHE.

Par le Commandant Commissaire de la République :

*L'Ordonnateur*  
*f.f. de Directeur de*  
*l'Intérieur,*

Signé : HENRY JOYAU.

*Le Chef*  
*du service judiciaire,*

Signé : C. DUMANT.

*Le Directeur des affaires*  
*indigènes,*

Signé : AUGARDE.

---

## NOMINATIONS, MUTATIONS, Etc.

---

### PAR DÉPÊCHES MINISTÉRIELLES :

— En date du 6 juin 1879 —

**N° 539.** — Notification du décret en date du 17 mai 1879 par lequel M. Fontaine (Paul), commis de marine, a été promu au grade d'aide-commissaire.

Cet officier continuera, jusqu'à nouvel ordre, ses services à Tahiti.

— En date du 19 juin 1879 —

**N° 540.** — Le licenciement de M. Le Chartier, écrivain auxiliaire de la marine, prononcé provisoirement par le Commandant et sous réserve de la sanction du Ministre, a été approuvé définitivement.

**N° 541.** — Le congé de convalescence accordé à M. Gazengel, aide-commissaire de la marine, a été approuvé et sa durée fixée à trois mois, à partir du 26 mai dernier.

— En date du 25 juin 1879 —

**N° 542.** — La demande de congédiement comme soutien de famille, formée par le nommé Le Bourhis (Armel-Marie), matelot inscrit au quartier de Belle-Ile, actuellement embarqué sur l'avisole *Lamotte-Piquet*, dont un frère a récemment disparu en mer dans un naufrage, a été favorablement accueillie.

Ce marin devra être renvoyé en France, pour y être congédié, par la première occasion d'un bâtiment de l'État.

---

### PAR DÉCISIONS DU COMMANDANT :

— En date du 1<sup>er</sup> août 1879 —

**N° 545.** — M. Sautel, gendarme retraité, est nommé commissaire de police du canton de Taravao.